

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

Brussels, 28 September 1981
9447/81 (Presse 113)

727th Council meeting

- Agriculture -

Brussels, 28 September 1981

President: Mr Peter WALKER,
Minister for Agriculture
of the United Kingdom

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Léon VAN DE MOORTEL
Secretary-General at the Ministry
of Agriculture

Denmark:

Mr Bjoern WESTH
Minister for Agriculture

Germany:

Mr Josef ERTL
Federal Minister for Food,
Agriculture and Forestry

Mr Hans-Jürgen ROHR
State Secretary,
Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry

Greece:

Mr Apostolos STAVROU
Secretary-General,
Ministry of Agriculture

France:

Mr André CELLARD
State Secretary,
Ministry of Agriculture

Ireland:

Mr Alan DUKES
Minister for Agriculture

Mr Michael D'ARCY
Minister of State,
Ministry of Agriculture

Italy:

Mr Giuseppe BARTOLOMEI
Minister for Agriculture

Mr Mario CAMPAGNOLI
State Secretary,
Ministry of Agriculture

Mr Bruno ORSINI
State Secretary,
Ministry of Health

Luxembourg:

Mr Camille NEY

Minister for Agriculture,
Viticulture, Water Control and
Forestry

Netherlands:

Mr Jan de KONING

Minister for Agriculture and
Fisheries

United Kingdom:

Mr Peter WALKER

Minister for Agriculture,
Fisheries and Food

Mr Alick BUCHANAN-SMITH

Minister of State,
Ministry of Agriculture,
Fisheries and Food

Commission:

IMPORTS OF ITALIAN WINES TO FRANCE

The Council heard statements from the Italian Minister and the French State Secretary on the problems arising in the course of imports of Italian wines to France.

Commissioner DALSAGER, after mentioning the approaches already made by the Commission to the French Government, said that the Commission Departments would carry out, as soon as possible, in co-operation with the Administrations of the two countries concerned, a factual analysis of the difficulties which have arisen, in particular regarding the implementation of Community Regulations in force in the wine sector, so as to restore the free circulation of goods.

REFORM OF THE MANAGEMENT OF THE MARKET IN TABLE WINES

The Council heard a statement by the French State Secretary introducing his Government's memorandum concerning what it considers to be the essential factors in ensuring the effective functioning of the organization of the market in table wines. The Council also took note of a statement by Commissioner DALSAGER announcing that the Commission was about to put forward proposals for the adjustments made necessary by both Community enlargement and internal requirements.

STOCKS OF OLIVE OIL IN GREECE

The Council heard a statement by the Greek delegation on the stocks of olive oil in Greece at 1 January 1981 (referred to in Article 71 of the Act of Accession and governed by Article 5 of Regulation 9/81).

The Council noted that the Commission would examine this matter and present proposals at the next meeting of the appropriate management Committee.

PRICE OF NATURAL GAS FOR HEATED GREENHOUSES IN THE NETHERLANDS

The Council returned to the issue of doing away with the preferential rates for natural gas accorded to producers using heated greenhouses in the Netherlands. The President reported on his meeting with a Community delegation of farmers affected.

During the discussion, various delegations reiterated their concern at the consequent distortions of competition affecting their producers. This concern was felt particularly keenly by producers with the onset of the new heating season.

The Council took note of the Commission's representations to the Netherlands authorities, and of its intention to continue its efforts to speed up the elimination of differences in the price of gas which still existed in the Netherlands with regard to the industrial sector in general. It agreed to continue to follow this matter closely, and asked the Commission to submit a further report as soon as possible.

FRAMEWORK AGREEMENTS FOR THE MULTIANNUAL SUPPLY OF AGRICULTURAL PRODUCTS

The Council heard a statement by Commissioner DALSAGER, who submitted the Commission communication on the negotiation of framework agreements for the multiannual supply of agricultural products. Delegations tabled their initial comments on this communication.

The Council agreed to examine the communication in greater detail at its meeting on 19 October and instructed the Special Committee on Agriculture to prepare its discussions in this area.

PROBLEMS RELATING TO THE MEASURES TO RESTRICT EGG AND POULTRY IMPORTS

The Council examined the implications for intra-Community trade of certain measures to restrict imports of eggs and poultry, in particular the United Kingdom's recent decision to reintroduce compulsory slaughtering to prevent Newcastle disease in fowl and the resultant ban on the use of vaccine to treat this disease.

The Council noted that the Commission had already put arrangements in hand to eliminate barriers and intends to continue with the immediate implementation of the necessary measures, in order to prevent any disturbance of the free movement of Community goods.

VETERINARY MEDICINAL PRODUCTS

The Council adopted two Directives on the approximation of the laws of the Member States

- on veterinary medicinal products
- relating to analytical, pharmacological and clinical standards and protocols in respect of the testing of veterinary medicinal products.

The adoption of these Directives constitutes a step towards realizing the aim of free movement of veterinary medicinal products, in particular by helping to ensure that the checks carried out in one Member State are not repeated in another. It is also an important factor for the implementation of Community rules on hormones.

COMPENSATORY AMOUNTS ON WINE

The Council adopted in principle a Regulation abolishing the compensatory amounts for Greek accession in respect of certain products derived from wine.

MISCELLANEOUS DECISIONS

Other agricultural decisions

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulations:

- amending Regulation (EEC) No 1144/81 laying down general rules on the distillation of table wines as provided for in Article 15 of Regulation (EEC) No 337/79;
- derogating from Regulation (EEC) No 343/79 as regards certain detailed rules for the distillation of table wines decided upon pursuant to Article 12a of Regulation (EEC) No 337/79;
- amending Regulation (EEC) No 3035/80 laying down general rules for granting export refunds on certain agricultural products exported in the form of goods not covered by Annex II to the Treaty, and the criteria for fixing the amount of such refunds.

Common fund

The Council signified its agreement to the participation of the Community in the common fund along with the Member States, once the fund began operating, and therefore decided on the signing by the Community of the Agreement setting up the common fund, subject to its subsequent conclusion.

Customs union

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulations:

- opening, allocating and providing for the administration of a Community tariff quota for wines of fresh grapes and grape must with fermentation arrested by the addition of alcohol, falling within heading No 22.05 of the Common Customs Tariff and originating entirely in Greece (1982);
- temporarily and totally suspending the autonomous Common Customs duties on:
 - = certain catalysts falling within subheading ex 38.19 G
 - = certain colour cathode-ray tubes falling within subheading ex 85.21 A V.

Relations with the ACP States

The Council adopted in the official languages of the Communities a Council Regulation applying in the Community revised amounts for the documentary requirements in Protocol No 1 concerning the definition of the concept of "originating products" and methods of administrative co-operation, second ACP-EEC Convention.

ECSC

The Council gave the assents requested pursuant to Article 56(2)(a) of the ECSC Treaty, in respect of:

- McCain Foods (GB) Ltd., United Kingdom
- Titech Europe, S.A., Belgium.

The Council also gave its assent, pursuant to Article 54, second paragraph, of the Treaty establishing the European Coal and Steel Community, to the financing of the erection of a 2 x 300 MW coal-fired nuclear power station at Moneypoint, County Clare, Ireland, by the Electricity Supply Board, Dublin.

Appointments

The Council renewed the term of office of four members of the Court of Auditors for the period 18 October 1981 to 17 October 1987 inclusive:

- Mr Aldo ANGIOI,
- Mr Paul GAUDY,
- Mr Arne K. JOHANSEN,
- Mr Michael N. MURPHY.

The Council also adopted in the official languages of the Communities the Decision appointing the members of the Advisory Committee of the Euratom Supply Agency:

BELGIUM (3 posts)

Mr D. DEWEZ,
Directeur à la Société Générale des Minerais

Mr P. GOLDSCHMIDT,
Chef du Service "Approvisionnement combustibles" S.A. SYNATOM

Mr M. RENIERS,
Ingénieur en Chef, Directeur au Ministère des Affaires économiques

DENMARK (2 posts)

Mr Erik BASTRUP-BIRK,
Kontorchef, Energistyrelsen

Mr Terkel NIELSEN,
Fuldmægtig, Energiministeriet

GERMANY (6 posts)

Ministerialrat Dr GERLACH,
Bundswirtschaftsministerium

Ministerialrat G. von KLITZING,
Bundesministerium für Forschung und Technologie

Ministerialrat Dr H. SCHUG,
Bundesministerium für Forschung und Technologie

Dipl. Ing. Karl-Ernst KEGEL,
Uranerzbergbau GmbH

Dipl. Ing. Wolfgang SCHOBER,
Bayernwerk AG

Dr Manfred STEPHANY,
Geschäftsführer der NUKEM

GREECE (3 posts)

Mr PAPADATOS G.,
Greek Atomic Energy Commission (GAEC)

Mr J. BEIS,
Ministry of Industry and Energy

Mr Th. SBAROUNIS,
National Energy Council

FRANCE (6 posts)

Mr A. NOE,
Directeur à la Société MINATOME

Mr Pierre REYNAUD,
Compagnie française de MOKTA

Mr Armand FAUSSAT,
Chargé de Mission "Matières nucléaires", Direction Générale de
l'Energie et des Matières Premières, Ministère de l'Industrie

Mr François MINNARD,
Chef adjoint du Service des Combustibles à la Direction "Production
et Transport", E.d.F.

Mr Jean-Claude BERAULT,
Chef de service des Affaires économiques et des Programmes
Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA)

Mr André PETIT,
Direction des Relations Internationales, Commissariat à l'Energie
Atomique (CEA)

IRELAND (1 post)

Mr Patrick J. MURPHY,
Electricity Supply Board

ITALY (6 posts)

Ing. Paolo VENDITTI,
C.N.E.N.

Dott. Umberto BELELLI,
Direttore ENEL

Ing. Raffaello DE FELICE,
ENEL

Ing. Marcello PALANDRI,
ENI

Ing. Giuseppe ARCELLI,
Finmeccanica

Ing. Giulio CESONI,
Direttore sezione energia nucleare FIAT

NETHERLANDS (3 posts)

Dr. Ir H. HOOG,
Voorzitter van de Stichting Energieonderzoek Centrum Nederland

Ir R. van ERPERS ROYAARDS,
Directeur van de N.V. Gemeenschappelijke Kernenergiecentrale Nederland

Mr J.J. de JONG,
Directeur adjoint du service "Electricité et énergie nucléaire",
Ministerie van Economische Zaken

UNITED KINGDOM (6 posts)

Mr G.H. STEVENS,
Atomic Energy Division, Department of Energy

Dr J.K. WRIGHT,
Central Electricity Generating Board

Mr W.A. ROOKE,
URENCO Ltd.

Mr H.G. STURMAN,
British Nuclear Fuels Ltd.

Mr P.C.F. CROWSON,
Rio-Tinto Zinc Ltd (RTZ)

Mr M. TOWNSEND,
Central Electricity Generating Board

The Council also appointed, on a proposal from the Greek Government, the Greek alternate members of the Management Board of the European Centre for the Development of Vocational Training, for the remainder of the Board's term of office, i.e. until 14 January 1982:

I. GOVERNMENT REPRESENTATIVE

Mr Panayotis CHATZIOANNOU

II. REPRESENTATIVE OF THE WORKERS' ORGANIZATIONS

Mr Georges DASSIS

III. REPRESENTATIVE OF THE EMPLOYERS' ORGANIZATIONS

Mrs Elisabeth PAPADAKI

Finally, the Council appointed:

- on a proposal from the German Government, Dr Gerhart GERWECK as an alternate member of the Advisory Committee on Veterinary Training to replace Dr Horst SCHREITER for the remainder of his term of office, i.e. until 17 February 1983;
 - on a proposal from the German Government, Mr Hermann KURTENBACH, Regierungsdirektor im Bundesministerium für Jugend, Familie und Gesundheit, as a member of the Advisory Committee on Nursing Training to replace Dr H. PABEL for the remainder of his term of office, i.e. until 14 January 1982;
 - on a proposal from the Danish Government, Mrs Lis BANKOV, Head of Department at the Dansk Sygeplejeråd, as an alternate member of the Advisory Committee on Nursing Training to replace Mrs Anny Elisabeth HANSEN for the remainder of her term of office, i.e. until 14 January 1982;
 - on a proposal from the Irish Government, Dr L.O. MAOLCHATHA, Príomh Chigire, Department of Education, as an alternate member of the Advisory Committee on Vocational Training to replace Mr W. WHITE, who has resigned, for the remainder of his term of office, i.e. until 16 September 1983.
-

Bruxelles, le 25 septembre 1981
Note BIO(81)364 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux membres du groupe du Porte-Parole

PREPARATION CONSEIL AGRICOLE DU 28.9.81 (M. Vasey)

433

Les travaux porteront sur les points suivants :

1. Accords-cadre a long terme

Le Conseil aura un premier echange de vues sur la communication de la Commission de juillet 1981 concernant la negociation d'accords-cadre de produits agricoles (voir P-51). Il s'agit de preparer un debat de fond a ce sujet, qui est lie etroitement au Mandat, pour la session d'octobre.

2. Vin

A la demande de la delegation italienne, le Conseil examinera la situation creee par le blocage des vins italiens importes en France. La Commission a deja entame la procedure d'infraction a ce sujet par l'envoi d'une mise en demeure (voir BIO(81)335), a laquelle le Gouvernement francais a repondu le jeudi 24 septembre ; les observations francaises sont actuellement examinees par les services competents de la Commission. En ce qui concerne les demarches du President Thorn en vue de debloquer cette affaire au niveau politique, voir BIO(81)340(suite2).

Toujours au sujet du vin, la delegation francaise se propose de presenter un memorandum sur la reforme de la gestion du marche du vin de table et qui concerne essentiellement la revision des modalites de distillation de vins de table excedentaires. La Commission a annonce le depot prochain de ses propositions en vue de la revision du reglement vin dans le cadre du Mandat et des negociations avec l'Espagne.

3. Oeufs et volailles :

A la demande de plusieurs delegations, le Conseil examinera les restrictions apportees aux importations d'oeufs et volailles en raison des legislations nationales differentes au sujet du controle de la peste avicole (Newcastle disease). La Commission a deja envoye une lettre de mise en demeure a ce sujet au Gouvernements Britannique et Irlandais : le Royaume-Uni vient de demander une extention du delai pour la transmission de ses observations qui sera donc reportee jusqu'a la fin de la semaine prochaine. Depuis l'introduction de la nouvelle politique britannique au sujet du controle de la maladie de Newcastle (abattage en cas d'infection et interdiction de la vaccination avec fermeture des frontieres, le Gouvernement francais a annonce son intention d'appliquer la meme reglementation sur la vaccination que les britanniques. Assorties de "mesures strictes de controles sanitaires a ses frontieres", qui n'ont toujours pas ete rendues publiques: ceci cause de vives preoccupations a d'autres Etats membres.

4. Horticulture (serres chauffees):

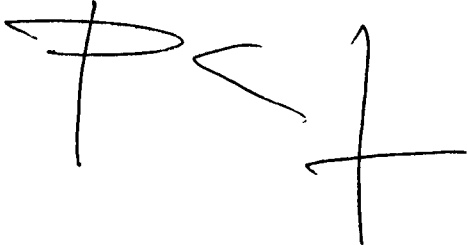
Plusieurs delegations souhaitent etre informees par la Commission des resultats de ses demarches aupres du Gouvernement Neerlandais pour obtenir une acceleration de l'alignement du tarif special pour le gaz naturel en faveur de l'horticulture neerlandaise, actuellement prevue pour 1984 (voir BIO(81)185 SUITE 3). Une manifestation d'horticulteurs provenant de pays affectes par la concurrence jugee deloyale des Pays-Bas est annoncee.

5. Medicaments veterinaires :

Le Conseil examinera les deux propositions de directives a ce sujet. Le seul point qui reste a regler est celui des pre-melanges pour les aliments medicamenteux, qui pose un probleme a la delegation italienne. L'adoption de ces deux directives constitue un element essentiel pour le reglement du probleme des hormones dans l'elevage. (voir fiche du 22.7.1981).

Amities

P. CERF - COMEUR //

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Cerf'. The signature consists of a large, stylized 'P' followed by a 'C' and an 'f'.

Bruxelles, le 28 septembre 1981

Note BIO(81)364 (suite 1) aux Bureaux Nationaux
c.c. aux membres du groupe du Porte-Parole

CONSEIL AGRICOLE (M. VASEY)

Les travaux de ce matin ont été consacrés presque exclusivement au secteur du vin.

DIS - Je vous rappelle que dans le cadre des contacts qu'il avait, devant le Conseil, acceptés de prendre avec les parties en cause dans le différend franco-italien, le Président Thorn avait rencontré longuement ses interlocuteurs italiens lors de son passage à Rome et que, accompagné de M. Dalsager et d'un certain nombre de hauts fonctionnaires, il a eu ce matin des entretiens avec le Secrétaire d'Etat français, M. Cellard, lui-même accompagné de quelques hauts fonctionnaires.

Cette recherche d'une solution par la Commission à la querelle franco-italienne se poursuivra en marge du Conseil. Je vous rappelle également qu'il appartiendra à la Commission, dans les huit ou dix prochains jours, de fixer sa position en ce qui concerne la poursuite des procédures engagées contre la France, le Royaume-Uni et l'Irlande. FIN DIS (M. SANTARELLI).

En ce qui concerne le contentieux franco-italien, le Ministre italien Bartolomei a utilisé des termes parfois très durs pour caractériser l'attitude française. Il prétend que les irrégularités relevées dans les documents d'accompagnement sont pour l'essentiel purement formelles et qu'elles ne sont manifestement qu'un prétexte puisque le blocage des vins est antérieur de plusieurs semaines aux demandes de régularisation, et que ce faisant, les Autorités françaises ont modifié sans consultation les procédures douaniers établis. En demandant à vérifier l'origine non pas de certains lots particuliers pour lesquels il existerait un soupçon motivé par des faits, mais l'ensemble des vins italiens bloqués à Seta, la France aurait pratiquement mis en doute la qualité du vin italien en tant que telle et tenté de jeter le discrédit sur la viticulture italienne dans son ensemble, ce que le Gouvernement italien ne peut accepter. Il a conclu en soulignant les risques que comporte la situation actuelle : blocage de la vie commerciale normale dans le secteur du vin en Italie, détérioration de la marchandise, enfin menaces sur le fonctionnement du marché commun.

En réponse, le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, M. Cellard, a affirmé que la France reste attachée au principe de la libre circulation mais dans le cadre de la réglementation communautaire. Il a contesté que les irrégularités constatées soient purement formelles et a fait valoir que l'attitude française est pleinement conforme à la lettre et à l'esprit des règlements communautaires. 72.000 Hl auraient été dédouanés et d'autres lots devraient suivre au fur et à mesure de la régularisation des documents d'accompagnement. Il se défend d'avoir mis en cause le Gouvernement italien ou la qualité du vin italien.

En conclusion, il propose que l'on cree une commission de controle afin d'examiner les affirmations des uns et des autres sur la base des documents.

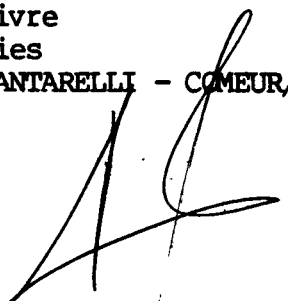
M. Dalsager, apres avoir rappele l'importance que la Commission attache au principe de la libre circulation, a dit qu'elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour le faire respecter. Il a indique que la Commission est prete a mettre des experts a la disposition des Autorites francaises et italiennes pour essayer de trouver des solutions permettant de sortir de l'impasse. Il a ajoute, a l'intention de la delegation italienne manifestement inquiete, qu'une telle procedure n'implique pas l'acceptation des theses francaises sur la regularisation des documents, que la Commission offre ses bons offices sans epouser les theses des uns ou des autres.

A noter que la delegation francaise a brievement commente son memoire sur la reforme du regime viticole.

A suivre

Amities

M. SANTARELLI - COMEUR/////



Bruxelles, le 29 septembre 1981
Note BIO(81)364 (suite 2) aux Bureaux Nationaux
c.c. aux membres du groupe du Porte-Parole

CONSEIL AGRICOLE (M. VASEY)

Prix du gaz naturel aux Pays-Bas

Pratiquement toutes les delegations sont intervenues pour reprocher a la Commission, et, a travers elle, au Gouvernement neerlandais, qu'il n'y a toujours pas de solution en vue au probleme du tarif special pour le gaz naturel en faveur de l'horticulture neerlandaise. Allemands et britanniques en tete, ces delegations font valoir que les discussions a ce sujet se poursuivent depuis des annees et qu'il devient de plus en plus difficile pour elles de justifier une telle distorsion de concurrence vis-a-vis de leurs propres horticulteurs, M. Ertl ayant meme attire l'attention de la Commission et du Gouvernement neerlandais sur les dangers politiques que comporterait une prolongation de la situation actuelle ou les horticulteurs menacent de descendre dans la rue. Plusieurs ministres ont particulierement insiste pour qu'une decision soit prise d'ici quelques semaines c'est-a-dire avant le debut de la nouvelle campagne de production en serres chauffees. M. Dalsager a indique que les consultations se poursuivront cette semaine tant avec le Gouvernement neerlandais qu'avec la landbouwschap representant les horticulteurs, mais il a refuse de donner une date limite pour une decision. Il a souligne que la Commission joue son role pour obtenir le respect des regles communautaires et il a indique en meme temps qu'une solution negociee serait plus satisfaisante et sans doute plus rapidement appliquee. M. De Koning, tout en sauvegardant sa position juridique, a reconnu que la situation actuelle "empoisonne l'atmosphere" et a indique sa disponibilite a rechercher une solution. Il rappelle que le Gouvernement neerlandais a deja montre sa bonne volonte en negociant un contrat avec la landbouwschap prevoyant l'elimination progressive du tarif special d'ici avril 1984, meme s'il reconnait que la plupart des delegations ne peuvent accepter un delai aussi eloigne.

Peste avicole (Newcastle disease)

C'est la delegation britannique qui se trouve sur la sellette en raison de sa decision d'interdire les importations d'oeufs et de volaille en provenance des Etats membres qui autorisent la vaccination. La delegation francaise, apres avoir fait une distinction entre les affaires du vin et de la volaille, a reproche au Royaume-Uni d'avoir attente a la libre circulation sans aucune justification sur le plan sanitaire, la preuve en etant que, meme apres la decision francaise d'adopter la meme politique en matiere de vaccination, le Royaume-Uni a refuse de rouvrir ses frontieres aux produits francais.

M. Dalsager a regrette que le Gouvernement britannique ait pris sa decision sans concertation prealable, malgre la longue tradition de cooperation dans le domaine sanitaire. La Commission considere les restrictions aux importations comme non justifiees, c'est pourquoi elle a entame la procedure d'infraction.

La Delegation britannique estime que dans l'etat actuel des choses, la suspension de la vaccination est la politique la plus appropriee, pourvu que l'on puisse proteger le cheptel britannique contre l'infection venant de l'exterieur, ce qui n'est pas possible avec des animaux vaccines. Elle se declare prete a discuter les moyens de reglementer les echanges entre Etats membres pratiquant une politique differente a condition que le droit pour un Etat membre de se proteger sur le plan sanitaire soit reconnu. Les irlandais pour leur part ont proteste contre le fait de mettre en cause leur politique traditionnelle d'interdiction des importations d'animaux vaccines qui a fait ses preuves, a cause d'une querelle dans laquelle ils ne sont pas impliquees.

La Commission devra maintenant decider de la suite de la procedure engagee contre ces deux pays sur la base de leurs observations en reponse aux lettres de mise en demeure (le delai de reponse pour le Royaume-Uni a ete prolonge jusqu'a la fin de cette semaine).

Accords-cadre a long terme

M. Dalsager a presente la communication de la Commission a ce sujet en soulignant les avantages que de tels accords pourraient apporter a la Communaute. Il a notamment souligne qu'il ne sera pas question d'interferer dans la formation des prix, que ces accords ne devraient pas constituer un encouragement a la formation d'excédents et qu'ils devraient permettre un allégement des charges budgetaires. La delegation francaise est intervenue pour appuyer avec enthousiasme les theses de la Commission. Le document a rencontre un accueil plutot favorable de l'ensemble des delegations, les reactions britanniques et allemandes etant les plus mitigees mais pas forcement hostiles. Plusieurs delegations ont exprime des preoccupations quant aux prix et aux credits. Le document fera l'objet d'un debat de fond le 19 octobre prochain dans le cadre du Mandat.

Medicaments veterinaires

Le Conseil a adopte les deux directives laissees en suspens lors de la derniere session. Les dispositions nationales concernant les premelanges pourront etre maintenues pendant 2 ans en attendant une decision du Conseil sur les substances pharmacologiques a autoriser.

Huile d'olive

La delegation grecque a souleve la question du niveau des stocks d'huile d'olive au 1er janvier 1981 a prendre en charge par la Communaute. La Commission a annonce qu'elle fera des propositions dans le cadre du Comite de Gestion.

Eradication des maladies du betail

M. Dalsager a confirme que la Commission entend proposer une prolongation du programme d'eradicacion de la brucellose et de la tuberculose lance en 1978 et qui expire dans le courant de cette annee.

Vin

A l'issue de la reunion, M. Dalsager a rencontre M. Bartolomei, Ministre italien de l'agriculture ainsi que M. Cellard, Secretaire d'Etat francais a l'agriculture, pour voir s'il est possible d'identifier des moyens pratiques de sortir de l'impasse. DIS - La Commission a formule certaines suggestions et elle attend maintenant les reactions des deux parties, avec lesquelles elle restera en contact - FIN DIS.

Fin

Amities

M. SANTARELLI - COMEURE

Bruxelles, le 25 septembre 1981

NOTE BIO (81) 363 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

433

PREPARATION CONSEIL PECHE DU 29 SEPTEMBRE 1981 (J.CARROLL)

Le Conseil Peche se tiendra mardi le 29 septembre et
eventuellement mercredi le 30 septembre a Bruxelles.

La Presidence a inscrit a l'ordre du jour l'ensemble des
problemes poses par la politique commune de la peche, notamment:

1. la question de l'accès;
2. fixation du total des captures pour 1981 (TACs) et la
répartition entre les Etats Membres (quotas);
3. organisation commune de marche. (Cette proposition date
de novembre 1980 (COM(80)742). Encore en discussion (90
reserves).
4. politique structurelle (peche experimentale,
modernisation, l'aquaculture, promotion de la recherche,
adaptation des capacites etc.) Il est possible que la
discussion sur ce point soit limitee a l'action commune
INTERIMAIRE de restructuration de la peche cotiere.
Il s'agit de la prorogation pour 1981 du financement des
projets pour lesquels 25 MUCE sont inscrits au budget 1981.
5. Volet externe - le Conseil s'efforcera encore d'approuver
les accords ou arrangements de peche avec le Canada, la
Suede et les Iles Feroe.

Je vous precise que la Commission n'a pas soumis de nouvelles
propositions sur ces differents points depuis le dernier
Conseil du 27 juillet.

AMITIES,

M. SANTARELLI



Bruxelles, le 29 septembre 1981

NOTE BIO (81) 363 (suite 1) AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

Conseil Pêche (A. Parone)

M. Contogeorgis est prêt à effectuer au cours du mois d'octobre une tournée dans les capitales des Etats membres, à moins que les ministres compétents ne se rendent eux-mêmes à Bruxelles, pour essayer de dégager un schéma d'accord sur trois dossiers essentiels dans le domaine de la pêche: la fixation des TAC, la répartition des quotas, et l'accès.

La proposition du commissaire Contogeorgis, qui a été immédiatement soutenue par la présidence, a été formulée au cours de la réunion du Conseil des ministres de la pêche qui a commencé ce matin à 10h10.

En début de réunion, sous la présidence de M. Walker, un tour de table avait eu lieu sur ces trois points. Il est apparu clairement alors que par rapport aux dernières réunions du Conseil aucun progrès n'avait été fait, les divergences entre les positions ayant été maintenues.

En fin de matinée, le point de l'ordre du jour concernant l'organisation du marché a été abordé, sur la base des propositions présentées par la Commission. Le premier tour de table avant que les travaux ne soient interrompus peu avant 13.00, a fait apparaître quelques divergences, moins marquées pourtant sur le volet "interne" que sur le volet "externe" du dossier concernant les relations avec les pays tiers.

a suivre,

AMITIES,

M. SANTARELLI



Bruxelles, le 30 septembre 1981

NOTE BIO (81) 363 (suite 2) AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

CONSEIL PECHE DU 29 SEPTEMBRE 1981 (A. PARONE)

Le Conseil a termine ses travaux hier soir peu apres 21.00 en approuvant les propositions de la Commission sur l'organisation du marche et sur les mesures structurelles pour l'annee en cours. Les propositions initiales de la Commission avaient ete modifiees dans quelques points par un compromis que la Commission meme avait presente a l'ouverture de la seance de l'apres midi pour rendre l'accord possible.

La decision ainsi prise permet d'activer l'accord cadre sur la peche avec Canada, et ouvre la voie aux accords avec la Suede et les iles Feroe. Cette decision permet egalement de formuler les directives necessaires pour negocier les accords avec certains Pays africains.

La Commission a annonce qu'elle prendra immediatement contact avec le Canada pour que l'accord de peche avec ce pays devienne operationnel dans les plus brefs delais.

AMITIES,

P. CERF COMEUR



NB : En principe M. Contogeorgis tiendra une Conference de presse, en salle de presse, aujourd'hui a 12.00. Nous vous informerons du suivi.